



Prérequis :

- Titulaires du diplôme SSIAP ou équivalents

Durée :

70 heures 10 jours

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation

Nbre de stagiaires :

4 minimum et 10 maximum

Références :

Arrêté du 02 mai 2005 modifié

PROGRAMME

INTITULÉ :

Formation initiale de Formateur Formatrice SSIAP niveau 1 et 2

OBJECTIFS : À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques spécifiques liées à la pédagogie, dans le cadre de formations S.S.I.A.P.
Concevoir, encadrer, animer une session de formation initiale, recyclage et remise à niveau S.S.I.A.P 1 et 2

CONTENU :

- Le contexte réglementaire
- Le référentiel pédagogique SSIAP 1 et SSIAP 2
- Préparation et organisation d'une session de formation
- Animation d'une séquence pédagogique
- Les exercice « incendie »
- La clôture des sessions de formation
- L'organisation logistique des épreuves certificatives
- L'organisation administrative des épreuves certificatives

PEDAGOGIE

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.
Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur
Livrets stagiaires

Prix :

Formateur SSIAP 1 35 h

1580 € TTC

Formateur SSIAP 2 35 h

1790 € TTC

Formateur SSIAP1 et 2 70 h

2480 € TTC

SUIVI- EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

QCM 30 questions – Animation d'une séquence pédagogique-Entretien avec le jury et mise en situation pratique

Type de validation : • Attestation de Formateur SSIAP niv.1 et 2.

Recyclage : tous les 3 ans

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur SSIAP 3 expert en matière de prévention incendie.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact par :
- **Email : rj10formation@gmail.com**
- **Téléphone : 09 73 18 56 46**
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.